

Communiqué

Pour diffusion immédiate

N'EST PAS POUR UNE DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS NI POUR UNE DISTRIBUTION AUX SERVICES D'INFORMATION DES ÉTATS-UNIS. LES TITRES DÉCRITS NE PEUVENT ÊTRE OFFERTS OU VENDUS AUX ÉTATS-UNIS EN L'ABSENCE D'INSCRIPTION OU D'UNE DISPENSE D'INSCRIPTION.

Stelmine complète un placement privé de 2,5 millions et annonce un investissement stratégique de Michael Gentile, CFA

Québec, le 9 décembre 2021- Stelmine Canada Ltée. (TSXV : STH) ("Stelmine" ou la "Société") est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu un placement privé sans courtier ("Placement") d'unités accréditatives ("Unités FT") pour un produit brut de 2 500 000 \$.

Dans le cadre du placement, Michael Gentile a acquis 5 785 500 unités de la Société, chaque unité comprenant une action ordinaire de Stelmine et un demi-bon de souscription d'action ordinaire, ce qui représente environ 9,9 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société sur une base partiellement diluée, en supposant l'exercice complet de ses bons de souscription.

Mme Isabelle Proulx, chef de la direction de Stelmine, a déclaré : " Nous sommes très heureux d'accueillir Michael Gentile en tant que nouvel investisseur majeur. Le soutien de Michael arrive à un moment charnière pour la Société alors que nous renforçons l'équipe de Stelmine en prévision des premiers résultats et de nouveaux forages à Courcy, qui seront suivis du premier forage sur notre très prometteur projet Mercator. La confiance de Michael appuie notre conviction que nous sommes sur la bonne voie de prouver la viabilité d'un nouveau district aurifère au Québec."

Michael Gentile, CFA

M. Gentile, qui possède une vaste expérience de la gestion financière institutionnelle, est un investisseur actif et stratégique dans le secteur des petites sociétés minières, détenant des participations importantes dans plus de 20 sociétés d'exploration à faible capitalisation. Michael est actuellement conseiller stratégique d'Arizona Metals (AMC-V) et administrateur de Northern Superior Resources (SUP-V), Roscan Gold (ROS-V), Radisson Mining Resources (RDS-V) et Solstice Gold (SGC-V).

Conditions du placement privé accréditif

La Société a émis un total de 10 638 297 unités FT à un prix de 0,235 \$ par unité FT. Chaque Unité FT est composée d'une action ordinaire de la Société devant être émise en tant qu' "action accréditive" au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (chacune, une " Action FT ") et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire non accréditive (chaque bon de souscription entier, un " Bon de souscription "). Chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,30 \$ par action ordinaire jusqu'au 9 décembre 2024.

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du placement pour poursuivre l'exploration à Courcy et à Mercator, plus précisément pour engager des " dépenses d'exploration canadiennes " qui sont admissibles à titre de " dépenses minières accréditatives ", comme ces deux termes sont définis dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). De plus, en ce qui concerne les acheteurs résidents du Québec qui sont des particuliers admissibles en vertu de la Loi sur les impôts (Québec), les " frais d'exploration canadiens " seront également

admissibles à l'inclusion dans la " base d'exploration relative à certains frais d'exploration du Québec " et à l'inclusion dans la " base d'exploration relative à certains frais miniers de surface ou frais d'exploration pétrolière et gazière du Québec ", comme ces deux termes sont définis dans la Loi sur les impôts (Québec).

Les titres émis dans le cadre du placement sont assujettis à une période de détention légale de quatre mois se terminant le 10 avril 2022, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les titres offerts n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans enregistrement ou exemption applicable aux exigences d'enregistrement. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat et il n'y aura aucune vente de ces titres dans une province, un état ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cette province, état ou juridiction.

Options attribuées

Stelmine a octroyé un total de 3 215 000 options d'achat d'actions, dont 2 715 000 options ont été octroyées à des administrateurs, un membre de la haute direction et un employé de la Société, et 500 000 options ont été octroyées à un consultant de la Société. Les options peuvent être exercées pendant une période de cinq ans à compter de la date d'attribution à un prix d'exercice de 0,265 \$ par action, soit le cours de clôture des actions de la société à la Bourse de croissance TSX le jour précédant l'attribution. Les options sont sujettes à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

À propos de Stelmine Canada

Stelmine est une société d'exploration minière junior qui se lance dans le développement d'un nouveau district aurifère (Caniapiscau) à l'est de la Baie James, dans la partie orientale sous-explorée du bassin métasédimentaire d'Opinaca où le contexte géologique présente des similitudes avec la mine Éléonore. Stelmine possède 100 % des 1 574 claims ou 815 km² dans cette partie du nord du Québec, avec en particulier les projets Courcy et Mercator.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

Isabelle Proulx, Présidente et CEO

Courriel: iproulx@stelmine.com

Tel : 581-998-1222

Relation avec les investisseurs :

MarketSmart Communications Inc.

Adrian Sydenham

Sans-frais: 1-877-261-4466

Courriel: info@marketsmart.ca

Suivez-nous :

Website : <https://temp.stelmine.com/francais>

Twitter : <https://twitter.com/StelmineCanada>

LinkedIn : <http://www.linkedin.com/company/stelmine-canada-ltd>

Facebook: <https://www.facebook.com/StelmineCanada/>

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse peuvent contenir des déclarations prospectives, telles que des déclarations concernant la clôture prévue et l'utilisation anticipée du produit de l'Offre, les plans d'acquisition et d'expansion, la disponibilité d'opportunités d'acquisition de qualité et la croissance de la Société. Ces informations sont basées sur les attentes et les hypothèses actuelles (y compris les hypothèses relatives à l'obtention de toutes les approbations nécessaires pour l'offre et les conditions générales de l'économie et du marché) qui sont soumises à des risques et des incertitudes significatifs qui sont difficiles à prévoir. Les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats suggérés dans les déclarations prospectives. Les risques qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs du présent communiqué comprennent ceux liés à la capacité de réaliser l'offre selon les conditions décrites ci-dessus. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats réels pourraient différer de ceux reflétés dans les énoncés prospectifs, à moins et jusqu'à ce que les lois sur les valeurs mobilières applicables à la société l'exigent. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes sont contenues dans les documents déposés par la société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Ces documents sont disponibles sur le site www.sedar.com.

MISE EN GARDE

Les titres offerts n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans enregistrement ou exemption applicable aux exigences d'enregistrement. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat et il n'y aura aucune vente de ces titres dans une province, un état ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cette province, état ou juridiction.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.